

La Fondation Dr Combe, et son **Ecole La Cassagne** à Lausanne, accueille des élèves, en situation de handicap physique, de l'école enfantine jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire ou en prolongation de celle-ci. Elle dispose d'un personnel spécialisé et d'un environnement adapté.

Nous souhaitons engager pour notre école spécialisée **La Cassagne**, des

Enseignant(e)s spécialisé(e)s pour une durée indéterminée
Taux d'activité 34 %

Mission principale :

Répondre de manière spécifique aux besoins de chaque enfant en partenariat avec les parents. Le travail interdisciplinaire permet de construire un projet pédagogique, thérapeutique et éducatif adapté à chaque élève. La référence pédagogique du contenu des programmes et matières est le Plan d'études romand (PER).

Profil requis :

- Master, brevet ou diplôme d'enseignement spécialisé (*les titres étrangers doivent obligatoirement avoir été reconnus par les autorités suisses*).
- Capacité et motivation à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les familles.
- Connaissance des programmes d'enseignement en cours dans l'école vaudoise (PER).
- Utilisation des outils informatiques.
- Expérience de quelques années auprès d'enfants en situation de handicap physique, un atout.

Nous offrons :

- Un travail stimulant et enrichissant au sein d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée.
- La possibilité d'approfondir et développer des compétences en lien avec les nouvelles technologies.
- L'accès à la formation continue.
- Des conditions de travail selon la CCT dans le secteur social parapublic vaudois.

Date d'entrée : de suite ou à convenir.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidature complet par courrier postal à Fondation Dr Combe, Ressources Humaines, Chemin Isabelle-de-Montolieu 94, 1010 Lausanne, ou par e-mail à candidatures@fondationcombe.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact par téléphone avec Mme Michela Celio, Responsable pédagogique, au 021/654 05 56.